

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 05 octobre 2023

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-trois, le cinq octobre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 28 septembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Nicole MOUGEL, Christophe POTTIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER,

Monsieur Didier DEMONCHEAUX a été nommé secrétaire de séance.

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	49

Datée	du 28/09/23		
Affichée	le 28/09/23		

Christine LEBRETON, Guy MARTEL, Virginie VIOLET.

Représentés: Pierre DUFAY représenté par François SAUNOIS Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024

Pouvoirs:

Pascal SUARD a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Marie-José MARTIN Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean SELLIER André LAMONTAGNE a donné pouvoir à Christine LEBRETON

Absents excusés :

Philippe THOURET Nadège TROUILLET

François HUREL François CARBONELL

Absents:

Nathalie RIBAULT

Jacky DE TAEVERNIER

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20231005-2023-10-05-173-DE Date de réception préfecture : 12/10/2023

Monsieur Le GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances, informe l'Assemblée que la nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015, le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions et métropoles offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

En particulier, il offre les possibilités suivantes :

- En matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget ;
- En matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au ler janvier 2024.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la Communauté de Communes les budgets suivants :

Collectivités	Budget	SIRET	Nomenclatur	Code budget trésor public
CDC	CDC - Budget général	20006846800012	M14	60000
CDC - budgets annexes	Piscine	20006846800087	M14	60006
CDC - budgets annexes	PSLA	20006846800020	M14	60001
CDC - budgets annexes	Bohin	20006846800046	M14	60002
CDC - budgets annexes	Parc d'activités	20006846800053	M14	60003
CDC - budgets annexes	Pépinière d'entreprises	20006846800061	M14	60004

Le Conseil après en avoir délibéré :

Acte reçu en Préfecture 1 2 OCT. 2023 Publié en ligne 1 2 OCT. 2023 Certifié exécutoire

L'AIGLE

➤ APPROUVE le passage à la nomenclature M57 à compter du 01/01/2024 des budgets ci-dessus actuellement gérés en M14.

VOTE: UNANIMITE

Le Président, Jean SELLIER Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme.

> Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20231005-2023-10-05-173-DE Date de réception préfecture : 12/10/2023